

M FLORIN TRISTAN 38 AVENUE DES HETRES PARC DE BEAUMONT 59100 ROUBAIX

Votre N° de personne Sacem : 687381

Votre N° de Sécurité sociale : 1891159009031 79 Neuilly-Sur-Seine, le 31 juillet 2020

## ATTESTATION DE PRÉCOMPTE DES COTISATIONS SOCIALES SUR DROITS D'AUTEUR 2019

Par la présente, nous certifions que sur les montants revenant à notre sociétaire au titre de l'année 2019, la Sacem a effectué le précompte des cotisations sociales pour reversement aux Urssaf du Limousin - Pôle artistes-auteurs - TSA 70009 - 93517 Montreuil cedex.

Montant brut HT soumis à précompte : 138,33 €

			Cotisations précomptées		Prise en charge par l'Etat (*)	
Cotisations et contributions	Assiette déplafonnée	Assiette plafonnée	Taux	Montant en €	Taux	Montant en €
Cotisation Vieillesse déplafonnée (*)	138,33		0,40%	0,55		
Cotisation Vieillesse plafonnée (*) (1)		138,33	6,90%	9,55		
Contribution Formation professionnelle	138,33		0,35%	0,48		
CSG (2)	0,00	135,91	9,20%	12,50		
CRDS (2)	0,00	135,91	0,50%	0,68		
Montant total des cotisations				23,76		

Montant net HT après précompte : 114,57 €

La Sacem certifie l'exactitude des mentions portées sur cette attestation à la date de son établissement.









<sup>(1)</sup> Cotisation Urssaf Vieillesse plafonnée : pas de cotisation sur les droits supérieurs à 1 plafond de Sécurité sociale. (2) CSG - CRDS : calcul sur 98,25% des droits d'auteur jusqu'à 4 plafonds de Sécurité sociale, 100% au-delà de 4 plafonds.